

**Enlèvement des encombrants
réalisé par le Centre Technique Municipal**

Désignation	Tarifs 2017
Tarifs applicables au 1er Septembre 2017	
Enlèvement encombrant un jour par mois selon quartier Enlèvement des objets encombrants par camion (de poids total en charge de 3,5 T) et deux hommes à la demande	gratuit 61,80 €
Rappel : Si enlèvement suite à constat d'infraction (délibération du 18 mai 2005) - intervention 1 véhicule utilitaire + agent - intervention 1 véhicule plateau + 2 agents - intervention 1 véhicule plateau avec système de levage + 2 à 3 agents	61,80 € 112,00 € 246,00 €
Déjection canine	75,00 €
Déchets Pour toute infraction, en supplément de la facturation de l'intervention des services municipaux s'ajouteront des contraventions	75,00 € 35,00 €
Effacement graffiti sur immeuble privé (1e m ²)	14,00 €